Document mis en ligne le : - 2 FEV. 2023

syndicat mixte OUVEZE PROVENÇALE

Le Président du Syndicat Mixte
de l'Ouvèze Provençale

A

Madame la déléguée,
Monsieur le délégué,

Entrechaux, le 02 février 2023

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Une réunion du **Comité Syndical** est organisée dans la **salle du conseil (mairie), à Entrechaux** le :

Jeudi 16 février 2023 à 11h

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir y assister.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Validation du compte-rendu du Comité syndical du 9 novembre 2022

Délibérations

3. Délibération n°2023-01 : Fixation des durées d'amortissement
4. Délibération n°2023-02 : Dépenses relatives aux fêtes, cérémonies et autres évènements
5. Délibération n°2023-03 : Approbation du programme prévisionnel d'actions 2023 et définition du bénéfice local/ global
6. Délibération n n°2023-04 : Débat d'orientation budgétaire

Informations et Questions diverses

7. Travaux d'urgence suite à pollution plastique du Toulourenc
8. Assurance de la collectivité : point d'avancement
9. Récapitulatif des décisions du Président depuis le dernier Comité Syndical

Comptant sur votre indispensable présence, je vous prie de croire, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Bien cordialement.

Le Président,
Jean-François PERILHOU

SYNDICAT MIXTE L'OUVEZE PROVENÇALE ENTRECHAUX 84340

POUR ASSURER LA BONNE TENUE DU COMITE SYNDICAL ET LES CONDITIONS DE QUORUM : MERCI DE CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE ET DE RELAYER CETTE INVITATION A VOTRE SUPPLEANT EN CAS D'ABSENCE

Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale – 300, avenue des Princes d'orange 84340 ENTRECHAUX
Tél : 04 90 46 09 43 – Courriel : accueil@ouveze-provence.fr